



Note de communication interne :

➤ Cette note peut évoluer dans sa forme et dans son contenu en fonction des remarques des uns et des autres.

Donner sens à notre action : accompagner vers l'autonomie

Par Pierre MUSSET, Directeur général

J'ai eu l'occasion de participer à certaines de vos réunions de service. Ces temps sont importants pour moi, mais aussi pour vous, puisqu'ils permettent de revenir sur le sens de notre intervention et, surtout, sur la manière la plus juste d'incarner notre posture professionnelle.

Vous connaissez mon goût pour ce type de rencontres. Je pars du principe que le travail social est complexe et qu'il se comprend mieux par le dialogue et l'échange. C'est dans cet esprit que nous avons abordé des sujets essentiels : l'évaluation des capacités des usagers que nous accompagnons, les difficultés à poser des diagnostics de manière objective, les notes sociales présentées en commission des admissions, ou encore le rôle et la répartition des tâches entre les référents globaux et les référents spécialisés. Sans oublier la question de l'adhésion de l'utilisateur, de l'éthique ou encore celle du secret professionnel.

Autant d'interrogations qui illustrent la complexité de notre champ d'intervention et la nécessité de nous appuyer sur un projet associatif et de service partagé. Ce projet, pour rappel, repose sur une idée simple : **aider les personnes sans abri à accéder à l'autonomie.**

Formulé ainsi, l'objectif semble clair, réalisable, et j'oserais même dire simple. Pourtant, dans la pratique, nous faisons face à une multitude de problématiques

imbriquées. Comment avancer sur un terrain aussi complexe ? Comment incarner au mieux notre mission tout en respectant nos obligations professionnelles ? Comment faire face au refus de notre aide par certains usagers ? Que faire de la non-adhésion observée chez d'autres ?

Ma réponse est la suivante : notre obligation première est de venir en aide aux personnes les plus vulnérables. Ces personnes peuvent nous solliciter ; dans ce cas, il nous appartient de nous accorder avec elles sur les modalités de l'accompagnement. Elles peuvent aussi ne pas le faire ; nous avons alors l'obligation d'aller vers elles, avec l'objectif de les inciter à entrer dans un processus d'accompagnement social. Cette démarche est à visée professionnelle : permettre à l'utilisateur de s'inscrire dans un parcours d'insertion, en développant progressivement sa capacité à se prendre en charge.

Pour y parvenir, nous devons nous appuyer sur des moyens adaptés : une qualification professionnelle garantissant une posture et un diagnostic objectifs ; une équipe pluridisciplinaire permettant d'éviter une vision partielle, voire subjective, des situations ; et des outils qui tracent et structurent notre réflexion collective. À l'ASA, cela se matérialise notamment par le projet personnalisé.

Parce que les situations évoluent, ce projet doit être évalué et régulièrement réajusté, en tenant compte des changements —



Adoptez l'éco-attitude

N'imprimez ce document que si cela est nécessaire !